



Programme des Nations Unies pour l'environnement



UNEP(DEPI)/MED WG.382/1 Rev.1
6 Juin 2013

FRANÇAIS
ORIGINAL: FRANÇAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Onzième Réunion des Points Focaux pour les ASP

Rabat, Maroc, 2-5 juillet 2013

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <u>Point 1 de l'ordre du jour</u> – | Ouverture de la réunion |
| <u>Point 2 de l'ordre du jour</u> – | Règlement intérieur |
| <u>Point 3 de l'ordre du jour</u> – | Election du bureau |
| <u>Point 4 de l'ordre du jour</u> – | Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux |
| <u>Point 5 de l'ordre du jour</u> – | Examen et discussion des Approches pour la définition du Bon Etat Ecologique (BEE) et pour la définition de cibles pour les objectifs écologiques liés à la "Biodiversité et Pêche" dans le cadre de l'Approche Ecosystémique (EcAp). (Session conjointe)
[AVEC LA CONTRIBUTION DU GROUPE DE CORRESPONDANCE SUR LE BON ETAT ECOLOGIQUE ET LES CIBLES / MODULE THEMATIQUE : BIODIVERSITE ET PECHE] |
| <u>Point 6 de l'ordre du jour</u> – | Etat de la mise en œuvre du Protocole relatif aux Aires Spécialement Protégées et à la Diversité Biologique en Méditerranée |
| <u>Point 7 de l'ordre du jour</u> – | Etat d'avancement des activités du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées |
| <u>Point 8 de l'ordre du jour</u> – | Evaluation et mise à jour du Programme d'Action Stratégique pour la conservation de la Diversité Biologique en région méditerranéenne (PAS BIO) |

Les délégués sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance

- Point 9 de l'ordre du jour – Elargissement, renforcement et bonne gestion du réseau d'aires marines et côtières protégées, y compris les aires situées au-delà des juridictions nationales
- Point 10 de l'ordre du jour – Conservation et gestion des espèces et des habitats
- Point 11 de l'ordre du jour – Autres activités
- Point 12 de l'ordre du jour – Révision fonctionnelle étendue du système du PNUE/PAM, y compris le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées
- Point 13 de l'ordre du jour – Programme de travail du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées pour 2014-2015
- Point 14 de l'ordre du jour – Questions diverses
- Point 15 de l'ordre du jour – Adoption du rapport de la réunion
- Point 16 de l'ordre du jour – Clôture de la réunion